

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1 / 10
		Révision nr : 1.0
	Huile pour Pont arrière GL5 80W-90	Date d'émission : 18/10/2017
		Remplace la fiche : YMD650490153

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial du produit/désignation : Huile pour Pont arrière GL5 80W-90

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principale : Utilisation industrielle

1.2.2. Utilisations déconseillées

Données non disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

JX Nippon Oil & Energy Europe Limited
 2F Bury House, 31 Bury Street, London, EC3A 5AR, UK
 T +44 20 7186 0400
info@jxeurope.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +44 20-7186-400
 Ce numéro n'est joignable que pendant les heures d'ouverture du bureau.

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Gifnotrufzentrale c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+32 70 245 245
France	ORFILA Hôpital Fernand Widal		+33 1 45 42 59 59
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum/Gifnotrufzentrale c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120 Brussels	+352 8002-5500
Suisse	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich	+41 442 51 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Acute Tox. 4 (Dermal) H312

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement : Attention
 Composants dangereux : Amines, C12-14-tert-alkyl
 Mentions de danger (CLP) : H312 - Nocif par contact cutané.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2 / 10
		Révision nr : 1.0
	Huile pour Pont arrière GL5 80W- 90	Date d'émission : 18/10/2017
		Remplace la fiche :

Conseils de prudence (CLP) : P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P264 - Se laver soigneusement après manipulation.
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305 + P351 + P338 + P310 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.
P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Phrases supplémentaires : EUH208 - Contient Amines, C12-14-tert-alkyl. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Résultats des évaluations PBT et vPvB : Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
huiles lubrifiantes, DMSO<3%	(N° CAS) 74869-22-0 (N° CE) 278-012-2 (N° index CE) 649-484-00-0	80 - 90	Non classé
Additifs		< 20	Non classé
Amines, C12-14-tert-alkyl	(N° CAS) 68955-53-3 (N° CE) 273-279-1	< 0,25	Acute Tox. 4 (Oral), H302 Acute Tox. 3 (Dermal), H311 Acute Tox. 2 (Inhalation), H330 Skin Corr. 1C, H314 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte complet des phrases H, voir sous section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils supplémentaires : Personnel de premiers secours : attention à votre propre protection !. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3 / 10
		Révision nr : 1.0
	Huile pour Pont arrière GL5 80W- 90	Date d'émission : 18/10/2017
		Remplace la fiche :

- Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
- Contact avec les yeux : Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
- Ingestion : Rincer la bouche abondamment à l'eau. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : L'inhalation de fumées ou de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
- Contact avec la peau : Nocif par contact avec la peau. Les symptômes suivants peuvent se manifester: Irritant pour la peau, Sensation de brûlure, Rougeur, Démangeaison, Peau sèche.
- Contact avec les yeux : Peut provoquer une irritation des yeux. Les symptômes suivants peuvent se manifester: rougeur, démangeaisons, larmes.
- Ingestion : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : dioxyde de carbone (CO₂), poudre, mousse résistante aux alcools, eau pulvérisée.
- Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques : Non inflammable. Un échauffement provoque une élévation de la pression et génère un risque d'éclatement.
- Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Oxydes de carbone (CO, CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Évacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Endiguer et contenir les fluides d'extinction. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.
- Autres informations : Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Pour les non-secouristes : Eloigner le personnel superflu. Rester du côté d'où vient le vent. Veiller à une ventilation adéquate. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

6.1.2. Pour les secouristes

- Pour les secouristes : S'assurer que des procédures et des entraînements pour la décontamination d'urgence et l'élimination sont en place. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4 / 10
		Révision nr : 1.0
	Huile pour Pont arrière GL5 80W- 90	Date d'émission : 18/10/2017
		Remplace la fiche :

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Endiguer le liquide répandu.
- Procédés de nettoyage : Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et pelleter dans un conteneur pour élimination. Récupérer le produit répandu en grande quantité par pompage (utiliser une pompe antidéflagrante ou manuelle). Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Veiller à une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des Matières incompatibles, Voir la section 10 consacrée aux matériaux incompatibles. Assurer un contrôle approprié du processus pour éviter une production de déchets en excès (Temperature, concentration, pH, temps). Éviter le rejet dans l'environnement.
- Mesures d'hygiène : Maintenir une bonne hygiène industrielle. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Retirer les vêtements contaminés. Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la rubrique 10. Endiguer les installations de stockage pour prévenir la pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.
- Substances ou mélanges incompatibles : Agent oxydant. Acides forts. Halogènes. alcalis.
- Chaleur et sources d'ignition : Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Ne pas fumer.
- Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
- Matériaux d'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Employer des appareils résistant à la corrosion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- Indications complémentaires : Contrôle de l'air respiré par les personnes :. Contrôle de l'air ambiant. Procédures de contrôle recommandées

8.2. Contrôles de l'exposition

- Mesure(s) d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate. Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition. Maniement sûr: voir rubrique 7 .
- Equipement de protection individuelle : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5 / 10
		Révision nr : 1.0
	Huile pour Pont arrière GL5 80W- 90	Date d'émission : 18/10/2017
		Remplace la fiche :

Protection des mains	: Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374). Matériau approprié: Caoutchouc nitrile. Epaisseur > 0.3 mm. Temps de rupture : > 8 h. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
Protection des yeux	: utiliser une protection oculaire adaptée. (EN166): Utiliser des lunettes de protection s'il y a risque de contact avec les yeux par projections
Protection du corps	: Porter une combinaison appropriée pour prévenir l'exposition de la peau. (Utiliser un vêtement de protection chimiquement résistant)
Protection des voies respiratoires	: Non requise dans les conditions d'emploi normales. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demi-masque (EN 140). Masque complet (EN 136). Type de filtre: A. La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants! (EN 137)
Protection contre les dangers thermiques	: Non requise dans les conditions d'emploi normales. Utiliser un équipement spécial.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement. Se conformer à la législation communautaire applicable en matière de protection de l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Apparence	: liquide.
Couleur	: brun clair.
Odeur	: faible.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Données non disponibles
Point de fusion/point de congélation	: -35 °C
Point de congélation	: Données non disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: 222 °C
Température d'auto-inflammation	: 200 - 410 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable, Liquide
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: 0,896 g/cm ³ 15°C
Solubilité	: Insoluble. Eau: Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: > 20,5 mm ² /s 40°C
Viscosité, dynamique	: Données non disponibles
Propriétés explosives	: Données non disponibles
Propriétés comburantes	: Données non disponibles
Limites d'explosivité	: 1 - 7 %

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 6 / 10
		Révision nr : 1.0
	Huile pour Pont arrière GL5 80W- 90	Date d'émission : 18/10/2017
		Remplace la fiche :

9.2. Autres informations

Données non disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales. Référence à d'autres rubriques: 10.4 & 10.5.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Maniement sûr: voir rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants. Alkali. Acides forts. Halogènes. Maniement sûr: voir rubrique 7.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone (CO, CO₂). Référence à d'autres rubriques: 5.2.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Contact avec la peau: Nocif par contact cutané.

ATE CLP (voie cutanée)	1100 mg/kg de poids corporel
------------------------	------------------------------

Amines, C12-14-tert-alkyl (68955-53-3)	
DL50/orale/rat	300 mg/kg

huiles lubrifiantes, DMSO<3% (74869-22-0)	
DL50/orale/rat	> 5000 mg/kg
DL50/cutanée/lapin	> 2000 mg/kg
CL50/inhalatoire/4h/rat	2,18 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.) pH: Aucune donnée disponible
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.) pH: Aucune donnée disponible
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.)

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 7 / 10
		Révision nr : 1.0
	Huile pour Pont arrière GL5 80W-90	Date d'émission : 18/10/2017
		Remplace la fiche :

Huile pour Pont arrière GL5 80W-90	
Viscosité, cinématique	> 20,5 mm ² /s 40°C

Autres informations : Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques. Pour plus d'information, se reporter à la section 4.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Propriétés environnementales : Selon les critères CE de classification et d'étiquetage "nuisible pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à étiqueter comme dangereux pour l'environnement.

huiles lubrifiantes, DMSO<3% (74869-22-0)	
CL50 poisson 1	> 5000 mg/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss)
CE50 Daphnies 1	> 1000 mg/l (Exposure time: 48 h - Species: Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Huile pour Pont arrière GL5 80W-90	
Persistance et dégradabilité	Données non disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Huile pour Pont arrière GL5 80W-90	
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	Aucune donnée disponible
Potentiel de bioaccumulation	Données non disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Huile pour Pont arrière GL5 80W-90	
Mobilité dans le sol	Données non disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Huile pour Pont arrière GL5 80W-90	
Résultats de l'évaluation PBT	Données non disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Données non disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éviter le rejet dans l'environnement. Eliminer les récipients vides et les déchets de manière sûre. Maniement sûr: voir rubrique 7. Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

Catalogue européen des déchets (2001/573/EC, 75/442/EEC, 91/689/EEC) : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 8 / 10
		Révision nr : 1.0
	Huile pour Pont arrière GL5 80W- 90	Date d'émission : 18/10/2017
		Remplace la fiche :

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Données non disponibles

- Transport par voie terrestre

Non applicable

- Transport maritime

Non applicable

- Transport aérien

Non applicable

- Transport par voie fluviale

Non applicable

- Transport ferroviaire

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Code: IBC : Aucune donnée disponible.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Les restrictions suivantes s'appliquent conformément à l'annexe XVII du règlement REACH (CE) N° 1907/2006:

3(b) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n o 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10	Huile pour Pont arrière GL5 80W-90 - Amines, C12-14-tert-alkyl
3(c) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n o 1272/2008: Classe de danger 4.1	Amines, C12-14-tert-alkyl

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 9 / 10
		Révision nr : 1.0
	Huile pour Pont arrière GL5 80W- 90	Date d'émission : 18/10/2017
		Remplace la fiche :

France
Installations classées :
Non applicable

Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 2, Présente un danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Amines, C12-14-tert-alkyl, huiles lubrifiantes, DMSO < 3% sont listés

SZW-lijst van mutagene stoffen : Amines, C12-14-tert-alkyl est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Recommandations réglementation danoise : Les femmes enceintes/allaitantes travaillant avec le produit ne doivent pas entrer en contact direct avec celui-ci

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance ou ce mélange par le fournisseur

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

ABM = Algemene beoordelingsmethodiek (Méthodologie générale d'évaluation)
ADN = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin
ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CLP = Classification, étiquetage et emballage conformément au règlement (CE) 1272/2008
IATA = Association internationale du transport aérien
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses
LIE = Limite inférieure d'explosivité/Limite inférieure d'explosion
LSE = Limite supérieure d'explosion/Limite supérieure d'explosivité
REACH = Enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions de substances chimiques
BTT = Temps de pénétration (durée maximale de port)
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
EC50 = Concentration effective médiane
EL50 = Median effective level
ErC50 = EC50 en termes de diminution du taux de croissance
ErL50 = EL50 en termes de diminution du taux de croissance
EWC = Catalogue européen des déchets
LC50 = Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50 = Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LL50 = Taux létal médian
NA = Non applicable

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 10 / 10
		Révision nr : 1.0
	Huile pour Pont arrière GL5 80W- 90	Date d'émission : 18/10/2017
		Remplace la fiche :

	NOEC = Concentration sans effet observé
	NOEL: dose sans effet notable
	NOELR = Taux de charge sans effet observé
	NOAEC = Concentration sans effet nocif observé
	NOAEL = Dose sans effet toxique observé
	N.O.S. = Not Otherwise Specified
	OEL = Limites d'exposition professionnelle - Limites d'exposition à court terme
	PNEC = La concentration prévisible sans effet
	Relation quantitative structure-activité (QSAR)
	STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles
	TWA = Moyenne pondérée dans le temps
	VOC = Composés organiques volatils
	WGK = Wassergefährdungsklasse (Catégorie de pollution des eaux selon la législation du régime hydrolique allemande)

Sources des principales données utilisées : Fiche de données de sécurité: Fournisseur. echa.europa.eu.
dans la fiche

Conseils de formation : Formation du personnel sur les bonnes pratiques.

Autres informations : Estimation/classification CLP. Article 9. Méthode de calcul.

Texte intégral des phrases H et EUH:

Acute Tox. 2 (Inhalation)	Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 2
Acute Tox. 3 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 3
Acute Tox. 4 (Dermal)	Toxicité aiguë (par voie cutanée), Catégorie 4
Acute Tox. 4 (Oral)	Toxicité aiguë Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Dangereux en milieu aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique - Chronique 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1
Skin Corr. 1C	Corrosif/irritant pour la peau, Catégorie 1C
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient . Peut produire une réaction allergique.

Conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830
Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.